


18.00 crédits		Q1 et Q2
---------------	--	----------

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme du mois de stage l'étudiant devra être capable de pouvoir prendre en charge les patients présentant une pathologie complexe en relation avec le thème du stage après que le maître de stage ait exposé toutes les données utiles à la prise en charge du patient.</p> <p>Il sera capable de réaliser les bilans complexes, d'élaborer un programme thérapeutique qui corresponde à la situation présente du patient.</p> <p>Il sera capable d'élaborer une prise en charge structurée basée sur les évidences scientifiques.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Lors de chaque stage, le maître de stage réalise une évaluation du stagiaire à l'aide de la grille ad hoc (voir règlement des stages). Cette grille de stage est appelée à évoluer compte tenu des normes et exigences en matière de santé et de pédagogie qui évoluent également. Une nouvelle version de cette grille est sur le point d'entrer en vigueur. Il est donc possible que la ou le stagiaire ne soit pas évalué-e selon la même grille d'évaluation d'un stage à l'autre.</p> <p>A partir des différentes évaluations (qualitative ou quantitative) des maîtres de stage de chaque lieu de stage, le responsable académique établit une note sur 20 points par stage. La note finale de l'UE est la moyenne arithmétique des notes obtenues dans chacun des stages, à condition qu'il n'y ait pas d'échec dans l'un des stages. En effet, la réussite de chaque stage est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec dans un des stages entraîne une note d'échec pour la totalité de l'UE.</p> <p>Dans la mesure du possible, un autre stage peut être attribué à l'étudiant durant l'année académique. Ce dernier remplace le stage en échec.</p>
Méthodes d'enseignement	Réalisation de 4 mois de stage de 4 ou 5 semaines en rapport avec le métier de kinésithérapeute (voir règlement des stages).
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement consiste à effectuer des stages sous la responsabilité d'un-e maître de stage dans différentes structures de soins de santé (hôpitaux universitaires, hôpitaux généraux « classiques », cabinets libéraux, maisons médicales, laboratoires de recherche en santé, etc.) en Belgique et à l'étranger.</p> <p>Les stages permettront à l'étudiant-e de se familiariser à son ou ses futurs environnements de travail. Ces stages permettront également à l'étudiant-e de développer progressivement son raisonnement clinique, ses compétences techniques, ses aptitudes à la collaboration et à la communication, la relation thérapeute-patient-e, ainsi que son professionnalisme.</p> <p>La mise en pratique des stages est régie par une convention, un règlement des stages et des règles de conduite que la ou le stagiaire est tenu de signer et respecter.</p>
Ressources en ligne	La convention, le règlement et les règles de conduite sont disponibles sur la plateforme dédiée aux stages (accessible uniquement après la séance d'information de stage qui a lieu pendant l'année académique) : <a href="https://ucl-fms02.sipr.ucl.ac.be/fmi/webd/FSM_Stages">https://ucl-fms02.sipr.ucl.ac.be/fmi/webd/FSM_Stages</a>
Autres infos	La réussite du LKINE1031 et la réussite du cours LKINE1041 sont des <b>conditions prérequis</b> pour l'accès au stage LKINE2189.
Faculté ou entité en charge:	FSM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en kinésithérapie et réadaptation	KINE2M1	18		
Master [120] en sciences de la motricité, orientation générale	MOTR2M	20		